



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Synthèse Courte
25 mai 2021 – Webinaire

Exposé du projet d'extension du TCSP et zoom sur l'extension Ouest

Mme Elisabeth CHAIGNEAU présente les aspects techniques du projet d'extension du TCSP qui porte sur 3 directions : à Union vers le Robert pour l'Est, à partir de Carrère jusqu'à Rivière-Salée pour le Sud et enfin vers l'Ouest à Schœlcher via un mode routier ou un mode câble pour l'extension Ouest, à Madiana. C'est un **projet de renforcement de l'armature du réseau de transport collectif structurant**, d'amélioration des conditions d'intermodalités et d'infrastructure et d'aménagement.

Concernant la partie Ouest : la spécificité est que deux modes de transport sont envisagés car les études ont montré que les voiries et le territoire urbanisé et contraint n'acceptent pas l'insertion d'un TCSP avec deux voies dédiées. C'est pourquoi les maîtres d'ouvrage, la CTM et Martinique Transport ont décidé de travailler sur une **solution par câble**, relativement adaptée aux territoires situés en hauteur. L'étude détaillée est disponible sur le site web dédié à la concertation.

Le projet est estimé entre 500 et 600 millions d'euros, dont 220 millions d'euros pour l'extension Est (10 km), 210 millions d'euros pour l'extension Sud (9km), et pour la solution Ouest deux budgets sont estimés, selon le mode retenu : en BHNS, avec une seule voie de TCSP environ 60 millions d'euros, et pour la solution Câble environ 200 millions d'euros (10 km de câbles aériens).

En termes de planning, on se situe actuellement à l'étude d'opportunité et faisabilité et des concertations auront lieu à plusieurs étapes. La mise en service serait échelonnée, à partir de 2027. Les objectifs à l'horizon 2040 :

- plus de 10 % d'augmentation de la fréquentation des transports en commun,
- 23 000 voyageurs en heure de pointe dans les transports collectifs, et 180 000 voyageurs par jour sur l'ensemble du système collectif,
- part de marché des transports en commun d'environ 20 %, sachant qu'en 2014 elle était estimée à 9 %, et en 2019 à 16 %. L'objectif fixé au travers de la PPE (Programmation Pluriannuelle pour l'Energie) fixe cet objectif à 25 % réglementaire dans tout projet de voirie.

La concertation en chiffres

- elle a duré **3 mois**, du 1^{er} mars au 31 mai 2021.
- **15 réunions publiques** ont été tenues dans diverses localisations, soit en présentiel lors de la première séquence, soit en visio conférence depuis le mois d'avril.
- Il y a eu **240 participants** en réunion, avec **40 participants en moyenne** aux réunions de la première séquence, donc en présentiel.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Synthèse Courte 25 mai 2021 – Webinaire

- Le site Internet a été consulté par **11 300 personnes**. Il y a eu **1 600 participations sur le forum** du site internet.

Les questions :

- Comment on compte faire passer le TCSP par le relief montagneux de Schœlcher ?
- En prenant l'hypothèse d'une occupation d'une personne par voiture, est ce que les parcs relais ne seraient pas vite saturés?
- Question : Le projet sera-t-il *phasé* ?
- Qui financera le projet?
- Comment paiera-t-on dans le TCSP ?
- Quelle énergie pour les futurs véhicules BHNS ?
- Quel est le rôle de l'État dans le projet?
- Qui mesurent les impacts du projet ?
- Existe-t-il une coordination avec les politiques urbaines des villes dans le projet ?
- Quels sont les impacts du projet sur le foncier et le bâti ?
- Quelle prise en compte de la biodiversité, des risques, en particulier du risque inondation ?
- Comment sera pris en compte l'impact bruit? Y aura-t-il des murs antibruit ?
- Comment sera pris en compte l'impact sur la qualité de l'air? Comment est-il mesuré ?
- Comment traite-t-on les impacts sur les activités riveraines?
- Quels sont les impacts sur la circulation ?
- Quels sont les impacts sur la circulation en phase Travaux ?
- Quel est l'Impact sur l'emploi local ?
- Quelles sont les politiques de mobilité dans leur ensemble ?
- Quand sera réalisé le plan de mobilité ?
- Martinique Transports va t il s'investir dans les plans de mobilité interentreprises ?
- Quelle serait la place du Transport Maritime ?
- Quelle est la réglementation de la circulation de transport de marchandises ?
- Comment inciter à l'utilisation du TCSP ?
- Comment limiter l'équipement en véhicules particuliers ?
- Comment on se déplace une fois qu'on est à la station TCSP ?
- Comment on arrive jusqu'à sa destination, soit à l'intérieur d'une zone d'activité, soit effectivement d'une station vers le quartier où on habite ?



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Synthèse Courte *25 mai 2021 – Webinaire*

- Comment le projet TCSP prend-t-il en compte les vélos ?
- Quelle politique cyclable est prévue avec le projet ?
- Est-ce que les vélos pourront être embarqués dans le TCSP jusqu'à destination?
- Y aura-t-il des aménagements cyclables en continu le long du TCSP sur l'extension Sud.
- Quelle est la clientèle du TCSP existant?
- Est-ce que le projet TCSP a permis de diminuer le trafic routier ?
- Qu'est-il envisagé pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ?
- Comment pourra-t-on accéder aux zones d'emploi et d'activité
- L'insertion du projet dans la zone entre Pelletier et Augrain où le relief est très chahuté.
- Quelle sera la localisation des stations entre l'Union et le Robert ?
- Est ce qu'il y aura un viaduc au niveau du carrefour Mahault ?
- Quelles seront les lignes qui circuleront sur cette extension Est ?
- Le développement de l'Etang Z'abricots, avec la possibilité d'une desserte à ce niveau
- La billettique, entre le BHNS, les bus et le maritime, il n'y a pas une coordination ?
- Le taux de la part de marché du transport en commun.